AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-4-77409835

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE **536 AD**

EDITION STATION ILE DE FRANCE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/ BOIS - 287 76-71

50 FRS

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 66 - 5 AVRIL 1977.

CONDITIONS CLIMATIQUES. Depuis notre dernier bulletin, nous avons enregistré des conditions climatiques exceptionnelles pour la saison :

- baisse très importante des températures. Pour l'ensemble de nos postes météorologiques, la moyenne des températures de la 3ème décade de mars varie de 5,2 à 6,7 °C.
- gelées nocturnes anormalement fortes les 30 et 31. Pendant ces périodes, les températures sont descendues à -5°C (voire -7°) sous abri et jusqu'à -8°C , -10°C au sol provoquant ainsi des dégâts plus ou moins importants suivant les régions, notamment sur les arbres en floraison et dans les cultures de colza.

Un tel refroidissement a arrêté momentanément l'activité des ravageurs et freiné le développement des maladies cryptogamiques.

GRANDES CULTURES

COLZA :

De nombreux agriculteurs sont préoccupés par l'incidence que pourront avoir les gelées anormalement fortes pour la saison, sur la végétation et le rendement des cultures. Les données publiées ci-dessous nous ont été fournies par le C.E.T.I.O.M. (Bureau Régional Nord) et résument une partie des critères qui devront intervenir sur la décision de conserver ou de retourner une parcelle.

1°/ Températures minimales que peuvent supporter en principe sans dommage les inflorescences.

Stade de l'inflorescence principale	Températures minimales
- F2 : Nombreuses fleurs ouvertes	- 3°
- F1 : Premières fleurs ouvertes	- 4° (- 5° ?)
- Bouton vert avec apparition au sommet des pétales jaunes	- 5° (- 6° ?)
- E : Boutons séparés	- 7° (- 8° ?)

(Ces températures sont des données moyennes et peuvent varier de + ou - 1°C).

2°/ Si les inflorescences principales sont gelées, mais qu'il y a en moyenne 3 inflorescences secondaires bien développées (stade D1 - D2) par hampe florale, il est préférable de conserver la culture. En effet, des essais effectués par le C.E.T.I.O.M. ont montré qu'en l'absence d'inflorescence principale , les inflorescences secondaires pouvaient assurer 70 % (même 80 %) d'un rendement normal.

Cependant, dans ces conditions exceptionnelles, il y aura lieu dès le prochain réchauffement de surveiller attentivement les populations de méligèthes au niveau des inflorescences secondaires et d'intervenir si l'on dénombre en moyenne 1 méligèthe par inflorescence secondaire. Nous rappelons que ces dernières seront au stade sensible à ce ravageur (D1 - D2). Pour cette application, compte tenu que certaines fleurs seront ouvertes, il sera indispensable d'utiliser un produit non dangereux pour les abeilles à la dose recommandée pour lutter contre les charançons : Phosalone à 1200 g de m.a./ha.

3°/ Dégâts sur les tiges, une tige gelée devient vert bouteille-noirâtre. On estime que la parcelle peut être gardée si l'on compte 20 pieds non atteints par mètre carré.

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur - Gérant: P. JOURNET

P 409

4°/ Dans les jours prochains, il est possible :

- que les tiges deviennent rougeâtre "anthocyané", mais cette réaction n'aura pas d'influence sur le rendement.
- que se produisent de petits éclatement superficiels à la base de ces tiges, à ne pas confondre avec des dégâts de charançons.

D'autres facteurs intervenant pour une décision au niveau de chaque parcelle (homogénéité de la culture, invasion par les plantes adventices ou repousses de céréales ....) nous vous invitons à contacter le conseiller agricole de votre secteur.

TORDEUSE DES CEREALES (Cnéphasia) : les captures sur pièges englués sont encore faibles sauf dans le Sud-Est de Seine et Marne. Les premières mines (environ 1 cm de long) sont visibles dans les céréales situées à proximité d'un bois; toutefois, il est trop tôt pour intervenir.

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER :

La végétation a évolué lentement, la majorité des variétés de Poirier est en pleine floraison alors que les Pommiers sont au stade E-2.

Le nombre des périthèces mûrs a augmenté et le stock d'ascospores pouvant être prochainement libérées est relativement important.

Seules les pluies du 1er avril ont pu provoquer une contamination moyenne (projections fortes, mais températures nécessitant une longue durée d'humectation). Les taches correspondantes pourraient apparaître entre le 25 et le 30 avril.

La pluviométrie a été supérieure à 30 mm depuis le 31 mars. En conséquence, le traitement conseillé dans notre précédent bulletin a pratiquement perdu son efficacité. Si un réchauffement survient, la végétation va évoluer rapidement, les risques de contaminations seront alors sérieux. La protection des arbres fruitiers devra donc être renouvelée.

Nous rappelons que si les vergers ne sont plus protégés et qu'une intervention avec un produit de contact n'a pu être réalisée dans les 24 à 36 heures suivant le début d'une pluie contaminatrice, il est préférable d'utiliser la Doguadine qui permet un délai supplémentaire de 24 h. ou un des fongicides dits systémiques, Bénomyl, Carbendazim, Méthylthiophanate qui assure une protection environ 72 heures après une contamination.

ACARIENS : Aucune éclosion.

PSYLLES - PUCERONS - CHENILLES DEFOLIATRICES : Activité réduite, mais il est indispensable de contrôler régulièrement l'évolution de ces ravageurs.

CULTURES LEGUMIERES

ENNEMIS DU FRAISIER :

BOTRYTIS : Le premier traitement s'effectue au stade boutons blancs, le second en cours de floraison. Sont efficaces : Bénomyl et Carbendazim 30 g, Méthylthiophanate 70 g, Dichlofluanide 125 g, Folpel 150 g, Thirame 320 g, de matière active/hectolitre, à raison de 1500 à 2000 litres de bouillie à l'hectare.

MALADIE DES TACHES ROUGES : Continuer à assurer la protection.

MOUCHE DE L'ASPERGE : Dans les jeunes cultures non encore en production, les traitements doivent débuter dès la sortie des turions.

SEPTORIOSE DU CELERI : La protection des plantes en pépinière peut être assurée avec : produits cupriques 250 g cuivre hectolitre, Oxyquinoléate de cuivre 60 g/hl, Bénomyl et Carbendazim 40 g/hl, Carbatène + Manèbe 40 + 120 g/hl, Captafol 160 g/hl, Mancozèbe 160 g/hl, Manèbe 160 g/hl, Méthylthiophanate 70 g/hl, Propinèbe 210 g/hl, Bénomyl + Mancozèbe 30 + 192 g/hl.

LA PROTECTION DES CULTURES DE CEREALES.

Organisation du réseau d'Avertissements pour la Campagne 1 9 7 7.

Depuis quelques années, l'attention des producteurs de céréales est attirée par des attaques parfois spectaculaires sur leurs cultures. Pour les ravageurs, on peut simplement citer les Cécidomyies en 1968 dans le centre, et les pucerons en 1975 dans presque toute la France. Pour les maladies, les essais menés depuis 1970 ont permis de mettre en évidence des pertes d'importance très variable.

Une étroite concertation entre l'ITCF, l'INRA et le Service de la Protection des Végétaux permet de rassembler régulièrement les données disponibles et d'unir les efforts de chaque organisme pour améliorer nos connaissances. Cette année encore, avant les époques critiques, des préconisations générales seront publiées, en particulier dans le Producteur Agricole Français et les Bulletins d'Avertissements Agricoles. Ces mises au point ont pour but d'informer les praticiens sur les différents ennemis possibles de leurs céréales, et sur les interventions qu'on peut envisager en cas de besoin. Mais en cours de campagne, il est nécessaire que les producteurs de céréales soient en mesure d'apprécier les risques réels encourus.

C'est pourquoi le Service de la Protection des Végétaux et l'ITCF ont décidé de développer en collaboration avec l'INRA, l'ACTA, les Chambres d'Agriculture et les Coopératives, le réseau d'avertissements sur les cultures de céréales qui, rappelons le, avait déjà fonctionné en 1976. L'objectif à atteindre se situe à deux niveaux :

1°/ il s'agit de suivre, dans chaque secteur, l'évolution de la situation phytosanitaire des céréales.

Les informations seront diffusées par le canal des bulletins d'avertissements agricoles (Abonnement 50 Frs auprès du Service de la Protection des Végétaux) et par les journaux agricoles sous forme de résumés.

2°/ il est bien évident cependant que, compte tenu de la grande variabilité des cultures de céréales en France, il n'est pas possible de donner de conseils précis au niveau de chaque parcelle.

Seul, l'agriculteur alerté par les Avertissements est en mesure d'apprécier l'état sanitaire exact sur son exploitation. Ce n'est qu'en fonction de quelques contrôles simples en culture qu'il pourra juger de la conduite à tenir (traitement ou non traitement).

Afin de mener à bien ce programme qui intéresse notre Pays tout entier, il était nécessaire de prévoir une organisation largement décentralisée. Dans ce but, des groupes "Protection des cultures de céréales" sont actuellement en place dans chaque région à l'initiative des Ingénieurs du Service de la Protection des Végétaux chargés des Avertissements Agricoles. Ils auront à jouer un rôle de coordination entre tous les participants au réseau, et devront mettre au point concrètement l'implantation des postes de surveillance, l'information des observateurs, la centralisation et l'exploitation des données, la diffusion des avertissements.

Si vous désirez vous associer à cette action, ou tout simplement bénéficier des services qu'elle offrira aux praticiens, nous vous invitons à prendre contact avec la Station d'Avertissements Agricoles "ILE DE FRANCE" qui vous donnera tous renseignements utiles.

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON

P 410

MAÏS : PRODUITS UTILISABLES EN TRAITEMENT INSECTICIDE DU SOL.

Matière active en g/ha (spécialités)	RAVAGEURS				OBSERVATIONS
	Larves de Taupins	Scutigerelles	Nématodes	Oscinies	
* Lindane : 1500 (Nses spécialités)	+++	0	0	0	En plein avec incorporation, 15 jours au moins avant semis.
Carbofuran : 600 (Curater)	+++	++/+++	++	+++	En localisation dans la raie de semis.
* Chlorméphos : 300 (Dotan)	+++	++/+++	0	++/+++	En localisation dans la raie de semis.
* Chlorpyriphos : 500 (Dursban)	++/+++	++/+++	0	+/++	En localisation dans la raie de semis et à n'utiliser qu'en terres peu à moyennement infestées par les larves de Taupins.
Fonofos : 350 (Dyfonate 5 G)	++/+++	++/+++	0	+/++	"
Parathion : 500 à 800 (Nses spécialités)	++/+++	++	0	+	"
Parathion + Chlorfenvinphos : 500 + 500 (Birlane mixte)	++/+++	++	0	+	"
* Phoxime : 600 (Agridine, Volaton)	++	++/+++	0	+	"
Fonofos + Lindane : 200 + 100 (Dyfonate L 3 G)	++/+++ ?	-	-	-	" (Récemment autorisé)

* Ces matières actives entrent aussi dans la composition d'insecticides - engrais : Lindane (15.20.15), en plein; Chlorméphos (18.46.0); Chlorpyriphos (18.46.0 - 15.15.15 - 20.20.0); Phoxime (4.15.0) en localisation.